

L'Observatoire *la lettre de* OBSERVATOIRE

OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE ET DES TERRITOIRES DE LOIR-ET-CHER

1, AVENUE DE LA BUTTE - 41000 Blois - Tél. 02 54 42 39 72 - Fax 02 54 42 42 48

MARS 1998

NUMÉRO 2

L'ÉCONOMIE DÉCRYPTÉE

ÉCONOMIE DU LOIR-ET-CHER : DIAGNOSTIC SUR UN AN

L'Indicateur Éco, qui existe maintenant depuis plus d'un an, permet, grâce notamment aux résultats des différentes enquêtes trimestrielles de conjoncture, de mesurer l'évolution de l'économie départementale. Celle-ci reste en demi-ton.

Au marasme économique de la fin 96, marqué par un renouvellement moindre des entreprises, une baisse continue des crédits bancaires à l'équipement et des mises en chantier de locaux d'activités, a succédé une reprise progressive sensible dès le premier trimestre 97. Les responsables d'entreprises ont poursuivi leur désendettement et augmenté légèrement leurs crédits d'équipement, ce qui témoigne d'une amélioration de leur situation financière ; la construction de locaux d'activités et de logements a progressé.

La situation sur le marché du travail s'est sensiblement améliorée depuis 1996. Même si le taux de chômage atteint 12 %, il reste cependant inférieur au niveau national. Le nombre des demandeurs d'emploi a sensiblement diminué, les mesures de soutien aux chômeurs de moins de 25 ans semblant avoir porté leurs fruits. Le tertiaire demeure le principal pourvoyeur de nouveaux postes de travail. L'emploi, légèrement à la hausse dans l'industrie, stagne dans le bâtiment. Le chômage de longue durée ne cesse quant à lui de s'aggraver, avec pour conséquence directe l'augmentation du nombre des allocataires du RMI et des dossiers de surendettement.

L'avenir économique semble pour lors empreint d'une grande incertitude que vient nourrir la crise financière asiatique.

Les éléments de ce diagnostic sur un an feront l'objet d'un numéro de *Chronic Écho* à paraître prochainement.

LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES EN LOIR-ET-CHER

L'Observatoire a passé au crible le secteur agro-alimentaire, composante majeure de l'économie départementale.

Les industries agro-alimentaires sont un secteur dense, essentiellement composé de petites structures, dont une très large majorité compte moins de 10 salariés, et de filiales de groupes à capitaux étrangers. Un certain nombre de ces PME ont assis leur développement sur des produits innovants. Les activités dominantes restent l'industrie de la viande (abattage et transformation), le chocolat et les conserveries. Le secteur semble cependant ne pas suffisamment tirer parti de l'important potentiel agricole du département. Le solde négatif enregistré par le secteur de la transformation du grain dans ses échanges extérieurs, alors que le département est un grand producteur de céréales, en est un exemple patent. Toutes les entreprises contribuent fortement à l'excédent de la balance commerciale du Loir-et-Cher. Les industries agro-alimentaires représentent le troisième secteur industriel en matière d'emploi, avec 3 262 salariés au 1^{er} janvier 1996.

L'enquête de terrain réalisée auprès de 23 entreprises a mis en évidence les atouts d'un secteur qui fait preuve d'une recherche constante de la qualité et dispose d'un outil de production que les chefs d'entreprise jugent performant. Un marché de taille nationale voire mondiale s'ouvre aux professionnels du département qui gardent présente à l'esprit la nécessité d'innover

constamment, ce qu'ils ne manquent pas de mettre en pratique.

La grande fragilité des industries agro-alimentaires réside cependant dans la dépendance des grands établissements, soumis aux exigences de centres de décision implantés à l'extérieur du département. Cet état de fait rend difficile tout pronostic sur le devenir de l'agro-alimentaire en Loir-et-Cher.

LE LOIR-ET-CHER À DÉCOUPER

Éléments de réflexion, état des lieux, aide-mémoire sont autant de qualités qui font de cet atlas un ouvrage de référence sur l'organisation spatiale du Loir-et-Cher.

Le premier volet de cette étude, qui en comporte trois, fait le point sur la coopération intercommunale, qui a depuis ces dernières années fait l'objet de nouveaux élargissements (Communautés de Communes, Pays). Des informations synthétiques accompagnent la présentation cartographique de chaque structure (lieu et siège de l'établissement, année de création, nombre de communes adhérentes, domaine de compétences, modifications éventuelles de périmètre ou de statuts...). En préambule à cet état des lieux sont présentés les textes juridiques constitutifs de l'intercommunalité, ainsi qu'une analyse historique et chiffrée de ce phénomène.

Le deuxième volet s'attache à recenser les découpages territoriaux en vigueur, qu'ils soient de nature administrative, réglementaire ou statistique. De nombreuses cartes illustrent ce document. Elles ont été élaborées sur la base des renseignements collectés auprès



des organismes et institutions qui gèrent ces structures ou en sont les initiateurs et sont accompagnées d'une présentation succincte du découpage (origine, date de création, finalité, organisme gestionnaire, domaine d'intervention...).

Le troisième volet présente les territoires aidés, la nature de l'aide accordée, son champ d'application, ainsi que les bénéficiaires.

Toutes les données présentées font de cet ouvrage un manuel pratique incontournable pour qui veut découvrir les multiples articulations spatiales du département.

LA COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Complément indispensable au Loir-et-Cher à découper, cette étude livre la clé d'accès à cet outil de l'action locale qu'est l'intercommunalité.

Après le rappel des grandes étapes de la construction de la coopération intercommunale sont présentées les similitudes et divergences de son appropriation par les acteurs locaux par rapport à la région Centre et à l'ensemble de la France. Si la moitié des établissements du Loir-et-Cher ont plus de 20 ans, les années récentes ont néanmoins connu un taux de création élevé. Le Loir-et-Cher fait donc preuve d'une bonne réactivité sans jamais se départir d'une certaine prudence.

Cette étude permet également de mesurer et de comprendre les disparités spatiales du développement de la coopération intercommunale en Loir-et-Cher, la variété des compétences attribuées, la complémentarité des différents périmètres, etc. Elle met en évidence l'existence de liens privilégiés entre les collectivités et la présence de territoires de solidarité structurés autour de certains pôles.

Un gros plan est également fait sur ces structures particulières que sont les établissements à fiscalité propre, comme les Communautés de Communes. ●

A PARAÎTRE

LE POIDS ÉCONOMIQUE DU TOURISME EN LOIR-ET-CHER, PREMIÈRE APPROCHE

En 1996, la France a été la première destination mondiale, choisie par plus de 62 millions de touristes étrangers. L'Observatoire a cherché à évaluer le poids économique du tourisme en Loir-et-Cher.

Un riche patrimoine, de multiples infrastructures de loisirs et des formules d'hébergement variées sont les cartes maîtresses du Loir-et-Cher. Après avoir passé en revue ces atouts majeurs, cette étude met en relief l'incidence positive du tourisme sur l'économie du département.

Ce secteur, qui regroupe un millier d'établissements, essentiellement des petites structures, occupe le 8^e rang départemental en terme d'effectifs salariés du secteur privé, soit 2 854 emplois. Ces derniers ont, entre 1990 et 1995, crû de plus de 26 %. Phénomène marquant des activités touristiques, le caractère saisonnier de l'emploi est encore plus appuyé en Loir-et-Cher que dans le reste de la région Centre. Plus de 3 900 personnes sont employées durant la haute saison. Dans le département, les emplois directs et induits liés au tourisme sont estimés à près de 8 000.

EN PRÉPARATION

ÉTUDE SUR LA CHASSE

L'Observatoire engage une réflexion sur les retombées économiques de la chasse en Sologne, première région cynégétique de France.

ÉTUDE SUR LES ZONES D'ACTIVITÉS

La banque de données sur les zones d'activités du Loir-et-Cher est en cours de réactualisation. Un questionnaire a d'ores et déjà été adressé aux communes du département, il porte notamment sur les parcelles commercialisées en 1997. Cette enquête donne par ailleurs l'occasion de faire le point dans d'autres domaines : bâtiments, vacants, recensement des établissements liés au tourisme et aux loisirs, etc. Elle permet également d'approfondir la connaissance de chacune de ces zones au travers de la recherche d'éléments complémentaires sur les équipements (assainissement, électricité, services collectifs...), la voirie (hors gel ou non), la localisation des zones par rapport aux axes de communication ou le nombre d'habitants dans le périmètre de la zone (rayon de 10 kilomètres). L'Observatoire participe ainsi à la réflexion menée sur un « schéma départemental » des zones d'activités.

ÉTUDE SUR LA DÉPRISE AGRICOLE

Cette étude, réalisée en collaboration avec la Chambre d'Agriculture et la Direction Départementale de l'Agriculture, fera entre autres le point sur les terres agricoles tombées en déshérence, sur les parcelles n'atteignant pas un seuil de rentabilité suffisant et sur la gestion du paysage rural.

LE LOIR-ET-CHER EN CHIFFRES

L'édition 98 de ce petit recueil de statistiques qui présente le visage économique du département sera prochainement publiée.